



Relevé de conclusions

Conseil de quartier du Clou-Bouchet

Jeudi 4 décembre 2014 – 20h

Direction des Vies Participatives

Rédacteur : S. ROUANET, B. GABRIEL

CSC « De part et d'autre »

Co-Président élu : Guillaume JUIN

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire, Marie-Chantal GARENNE, conseillère municipale.

Agents municipaux : Laurence FAUCON (Direction des Vies Participatives), Odile LOUICELLIER (Mairies de Quartier)

Membres : Anne-Marie BODIN, Edwige BROCHAND, Marc BROCHAND, Jean-Claude BUISSON, Patrick COMPAIN, Danielle DOUIT, Mireille FORSTIN, Michel FRANCHETEAU, Paul GUIONNET, Annie LIEBOT, Serge LOISEAU, Gérard MASSIAS, Nathalie MONVOISIN, Jean-Baptiste MOTTET, Martine MOUCHARD, Catherine SENE, Odile LOUICELLIER, Monique PERODEAU, Roselyne LAMBERT, Janine AUDEBRAND.

Excusés : Josiane METAYER (Conseillère municipale)

Absents : Angéline COURTAUD, Noura KHALI, Brice KOHLER

Public : 10 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Accueil et présentation des membres
2. Présentation du dispositif de la vie participative et des Conseils de quartier
3. Informations sur les projets en attente
4. Installation du nouveau Conseil de quartier
5. Questions diverses

1. Accueil et présentation des membres

Par Guillaume JUIN, Conseiller municipal et Co-président élu du Conseil de quartier du Clou-Bouchet.

Guillaume JUIN, Co-président élu souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et invite les conseillers de quartier, ainsi que le public à se présenter.

2. Présentation du dispositif de la vie participative et des Conseils de quartier

Présenté par Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au maire chargée de la vie participative.

2.1 - Fondamentaux de la vie participative niortaise

Rappel des objectifs d'origine :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier

2.2 – Les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée au sein du conseil par un membre.

Leur rôle :

Les Conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier. Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

2.3 – Présentation du service Vie participative

Votre interlocuteur privilégié pour l'ensemble du dispositif participatif :

- Sabrina VOLET et Marc MONNERIE, coordinateurs Vie participative
- Bénédicte GABRIEL, cheffe du service Vie participative
- Laurence FAUCON, directrice des Vies participatives
- Simon ROUANET, chargé de suivi administratif, logistique et événementiel

A noter qu'une plaquette « Vie participative, mode d'emploi » est à disposition de l'ensemble des membres en format papier et accessible sur le site de la ville www.vivre-a-niort.com

3. Informations sur les projets en attente

3.1 – Réhabilitation de l'îlot Bonnevey

Le secteur Bonnevey est intégré au nouveau périmètre politique de la ville. Il n'avait pas été traité dans le cadre du PRUS. Le stationnement rue Bonnevey est anarchique, il est envisagé de traiter la problématique dans le cadre des réflexions de l'îlot Bonnevey.

3.2 – 12 -22 Rue Henri Sellier

Demande pour que les voitures se garent au pied des bâtiments. Il y a 2 arbres à pollen dans l'espace vert. Il faudrait requalifier les cheminements piétons, ce qui implique du mobilier urbain.

3.3 – Ilots non traités dans le cadre du PRUS : Champollion

Pour améliorer l'existant, il est demandé un changement de revêtement, une mise en valeur des espaces verts et une réflexion autour du stationnement trop nombreux.

3.4 – Ilots non traités dans le cadre du PRUS : Fresnel

Le marquage au sol et par conséquent le stationnement pourrait être revu, le bâtiment réhabilité et les poubelles regroupées avec des conteneurs. Ces 2 îlots encadrent l'îlot le Verrier.

4. Installation du nouveau Conseil de quartier

Présenté par Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au maire

4.1 - Les conseils de quartier sont organisés en co-présidence.

Un(e) co-président(e) élu(e)

Nommé(e) par le conseil municipal

- Représentant(e) de l'équipe municipale
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un impact sur le quartier.
- Relais des dossiers et demandes auprès des services.

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)

Elu(e) par le conseil de quartier

- Interlocuteur (trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie Participative.
- Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Cette organisation permet :

- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information ;
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général ;
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

Son rôle :

- élu(e) par le conseil de quartier
- interlocuteur privilégié et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie participative
- représentant du conseil de quartier dans les différentes instances participatives

4.2 - Election du (de la) co-président(e) habitant(e)

1 candidat à la co-présidence : Paul GUIONNET

Le vote est réalisé à bulletins secrets.

Paul GUIONNET est élu Co-président habitant par le Conseil de quartier.

4.3 - Les dispositifs complémentaires de la vie participative

- Concertation thématique auprès des Niortais(es)
 - *Expérimentation des formes innovantes de participation (Internet, rencontres informelles)*
- Les rencontres de terrain ou « Gestion de proximité »
 - *Mise en place de diagnostics partagés sur site*
 - *Réponse réactive et coordonnée de la municipalité*

4.4 - Commissions et groupes de travail thématiques

Rôles :

Groupes de travail, constitués de conseillers volontaires, autour d'un thème ou d'un projet, de manière autonome.

Leur mission est d'initier des projets et d'impulser des demandes en lien avec :

- *Le cadre de vie et l'aménagement* : espaces publics (voirie, espaces verts, propreté, éclairage, signalisation...), déplacements, mobilité (stationnement, transports en commun...)
- *La vie des quartiers* : animation, lien social, communication, développement durable...

4.5 - Constitution des commissions et groupes de travail thématiques

Commission Cadre de vie

Brochand Edwige
Brochand Marc
Forstin Mireille
Francheteau Mélodie
Francheteau Michel
Khali Noura
Liebot Annie
Loiseau Serge
Monvoisin Nathalie
Mouchard Martine

Commission Vie de quartier

Bodin Anne-Marie
Brochand Edwige
Brochand Marc
Buisson Jean-Claude
Compain Patrick
Francheteau Michel
Mottet Jean-Baptiste

4.6 - Les prochains rendez-vous

- Une visite en bus du quartier sera proposée au conseiller de quartier en janvier ou février 2015
- Les réunions des commissions se réunissent en janvier 2015 :
 - Vie de quartier : jeudi 22 janvier, 18h-19h30, au CSC De part et d'autre (petite salle)
 - Cadre de vie : jeudi 29 janvier, 18h-19h30, local de l'association AVEC
- PLU : lundi 9 février 18h30, Centre Du Guesclin
- ADAP - Agenda d'accessibilité programmé : concertation courant avril
- Prochain CQ : Mercredi 15 avril à 20h, Centre Socioculturel de part et d'autre
Jeudi 11 juin à 20h, Centre Socioculturel de part et d'autre. Cette réunion se fera en présence de M. le Maire qui a souhaité venir régulièrement à la rencontre des habitants.

5. Questions diverses

➤ Les autres années, les Conseils de quartier disposaient d'une enveloppe de financement. Aujourd'hui, qu'en est-il ?

Le budget sera mutualisé. Aussi, l'enveloppe globale n'est pas encore votée à ce jour. Mais au vu des contraintes budgétaires, elle sera revue à la baisse. Chaque commission travaillera sur un thème qui sera ensuite présenté en Conseil de quartier. Puis le Conseil municipal donnera son accord ou pas sur le principe (en tenant compte des priorités et du caractère d'intérêt général du projet proposé). Le budget sera alors fléché par projet et non plus par quartier.

➤ Il est évoqué des problèmes de stationnement anarchique mettant en jeu la sécurité des enfants sur le boulevard de l'Atlantique aux abords de l'école Jean Zay.

➤ Sur le même boulevard la lisibilité des voies et de la circulation est complexe, notamment du fait de la non-affectation de la voie centrale prévue à l'origine pour la mise en place du transport en commun en site propre. Aux abords de la Poste, les véhicules l'utilisent pour du stationnement de type arrêt-minute.

- Au stop de la rue Jean Zay, il a été pratiqué une verbalisation excessive que certains conseillers déplorent.
- Il manque des pistes cyclables dans certains endroits du quartier, par conséquent les vélos circulent sur les trottoirs.
- Au carrefour Siegfried – H. Sellier qui fonctionne avec un système de stop, on comptabilise un certain nombre d'accrochages. A l'occasion du dernier diagnostic en marchant, il avait été indiqué que ces stop étaient temporaires et laisseraient place à des feux tricolores.
- Sur le square Galilée, on constate du stationnement sauvage de voitures, la plupart du temps le week-end, à proximité de l'entrée de la grande salle du CSC.

Pour l'ensemble de ces problématiques de voirie, circulation et stationnement, il est proposé d'intégrer ces secteurs lors de la visite du quartier. Ces informations seront également relayées aux services techniques. Une réponse sera apportée lors du prochain Conseil de quartier.